

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Le bureau de vote, en mairie, sera ouvert de 8h à 20h.

Des précautions particulières sont prises pour faire barrage au coronavirus et permettre à tous les électeurs de venir voter en limitant les situations de promiscuité prolongée.

D'une manière générale, les électeurs qui se présenteront à la mairie auront à :

- se tenir à **une distance d'un mètre** des autres personnes (électeurs ou assesseurs)*
- respecter scrupuleusement les **mesures d'hygiène** : lavage des mains, pas de serrage de mains ni d'embrassade.*

Le bureau de vote est, cette fois-ci, organisé d'une façon différente.

*1/ **La queue** (avant de s'enregistrer et de recevoir son enveloppe) se fait dans la cour ou sous l'auvent.*

*2/ En entrant dans la salle, les électeurs sont invités à **se laver les mains**, soit à l'eau (dans la cuisine, juste à droite en entrant), soit avec un gel hydro-alcoolique mis à disposition dans l'entrée.*

*3/ **Deux isolements** sont placés de façon à permettre à chacun de préparer son vote en toute discrétion sans avoir à déplacer le rideau.*

*4/ **Un marquage au sol** indique les distances à respecter : **une seule personne par zone.***

*5/ Les **assesseurs** sont séparés des électeurs par la **largeur de deux tables** (au lieu d'une seule habituellement).*

*6/ Chacun est invité à **venir avec un stylo** pour signer la feuille d'émarginement à la fin de l'opération ; à défaut un stylo est fourni.*

*7/ Aussitôt après la signature, la **sortie** se fait (sauf pour les personnes à mobilité réduite) par les **portes vitrées** donnant sur le perron, de façon à ne pas croiser les entrants.*

Le Maire